

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DREAL BOURGOGNE

Unité Territoriale de Saône-et-Loire	Subdivision : Mâcon
Nom(s) du ou des inspecteurs : GILLES MANIGAND	
Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 15 mars 2010	
Type d'inspection : approfondie ou <input checked="" type="checkbox"/> courante ou ponctuelle inopinée ou <input checked="" type="checkbox"/> annoncée <input checked="" type="checkbox"/> planifiée ou circonstancielle	
motif de la planification	ou détail des circonstances : Vérification du respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation
Société : Minoterie Gay	A
Commune : Baudrières	
Activité : Minoterie et stockage d'engrais	Priorité : Autre
Liste des installations inspectées : Toutes	
Thèmes : Pollution atmosphérique, risques accidentels	
Référentiels de l'inspection : Arrêté préfectoral du 19 juin 2000 et arrêté du 6 juillet 2006 relatif aux prescriptions générales applicables aux stockage d'engrais à base de nitrates soumis à déclaration sous la rubrique n° 1331	
Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection : M. Gay, directeur M. Jannon	
Principales constatations effectuées, principaux constats d'écart par rapport aux référentiels d'inspection : Les big-bag d'engrais à base de nitrate sont stockés sur 3 niveaux contrairement aux préconisations du fabricant. Certains sacs d'engrais ne portent pas le nom du produit contenu. Le plan de circulation doit être matérialisé. La fréquence du nettoyage en haut d'un silo doit être accrue.	
Suites envisagées : Observations mineures à traiter par courrier.	
Liste des documents établis suite à la visite : Fiche des constatations Tableau des constats Lettre à l'exploitant	
A Mâcon, le 27 avril 2010 L'inspecteur des installations classées	
<i>Original signé</i>	
Gilles MANIGAND	
Vérification et approbation en ce qui concerne les suites envisagées :	
Mâcon, le 28 avril 2010	
L'inspecteur des installations classées	
<i>Original signé</i>	
Nicolas GUERIN	